

commercial, je considère comme à la fois raisonnable et juste. Le gouvernement a dit : Si nous différons la construction du chemin de fer de Québec au Portage du Fort, si cette ligne n'est complétée qu'après la construction d'autres lignes rivales, jamais elle ne sera en état de lutter avec avantage contre le Canada Central, et les autres voies qui seront construites dans le but de diriger le trafic d'Ontario et des Etats de l'Ouest sur d'autres points au détriment de la province de Québec. (Ecoutez ! Ecoutez !) Je pense que le gouvernement a été sage et qu'il a prouvé sa sagesse en disant que nous devons construire cette route, afin d'être, pour ainsi dire, hors des atteintes d'une ligne rivale ; car, quand notre voie sera complétée, aucune compagnie ne s'aventurera à en construire une autre. En Angleterre aucun capital ne serait souscrit pour un tel objet. Les capitalistes anglais répondraient à ceux qui en feraient la demande : Vous avez été devancés par la province de Québec qui, bien pénétrée de l'importance du trafic de l'Ouest, n'est pas restée en arrière, et même avant que ce trafic fût créé, a tenu le feu de ses locomotives allumé et ses chars attachés les uns aux autres prêts à transporter les produits de ce grand commerce à Montréal et le surplus à Québec. (Applaudissements.)

Je crois, M. l'Orateur, que la Chambre comprendra la sagesse de cette politique, et je pense qu'elle sera disposée à rendre justice au gouvernement en décidant que cette question n'a pas été soumise à la Chambre prématurément, et en déclarant que nous n'avons pas demandé trop tôt que la province fasse les sacrifices qu'elle doit faire en pareil cas. Voici le moment de le faire, et pour peu que nous remettions encore, nous devons renoncer à jamais à l'idée d'avoir un chemin de fer s'étendant de Québec au Portage du Fort, chemin qui nous restituera les avantages du Pacifique. (Ecoutez ! Ecoutez :) Je considère que nous avons amené la question devant les Chambres en temps opportun, car si nous voulons avoir ce chemin, il faut nous décider, dès aujourd'hui, à le construire. En attendant, serait-il convenable que j'essayasse encore de rassurer la Chambre sur le succès de ce chemin ? Devrais-je m'efforcer de montrer dans quelle proportion le grand trafic sur lequel nous comptons affluera sur cette ligne ? Non, M. l'Orateur, il n'appartient pas à un membre de ma profession de se prononcer